

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance

Cellule médicale Sud

Mission Santé Handicap

Scolarité



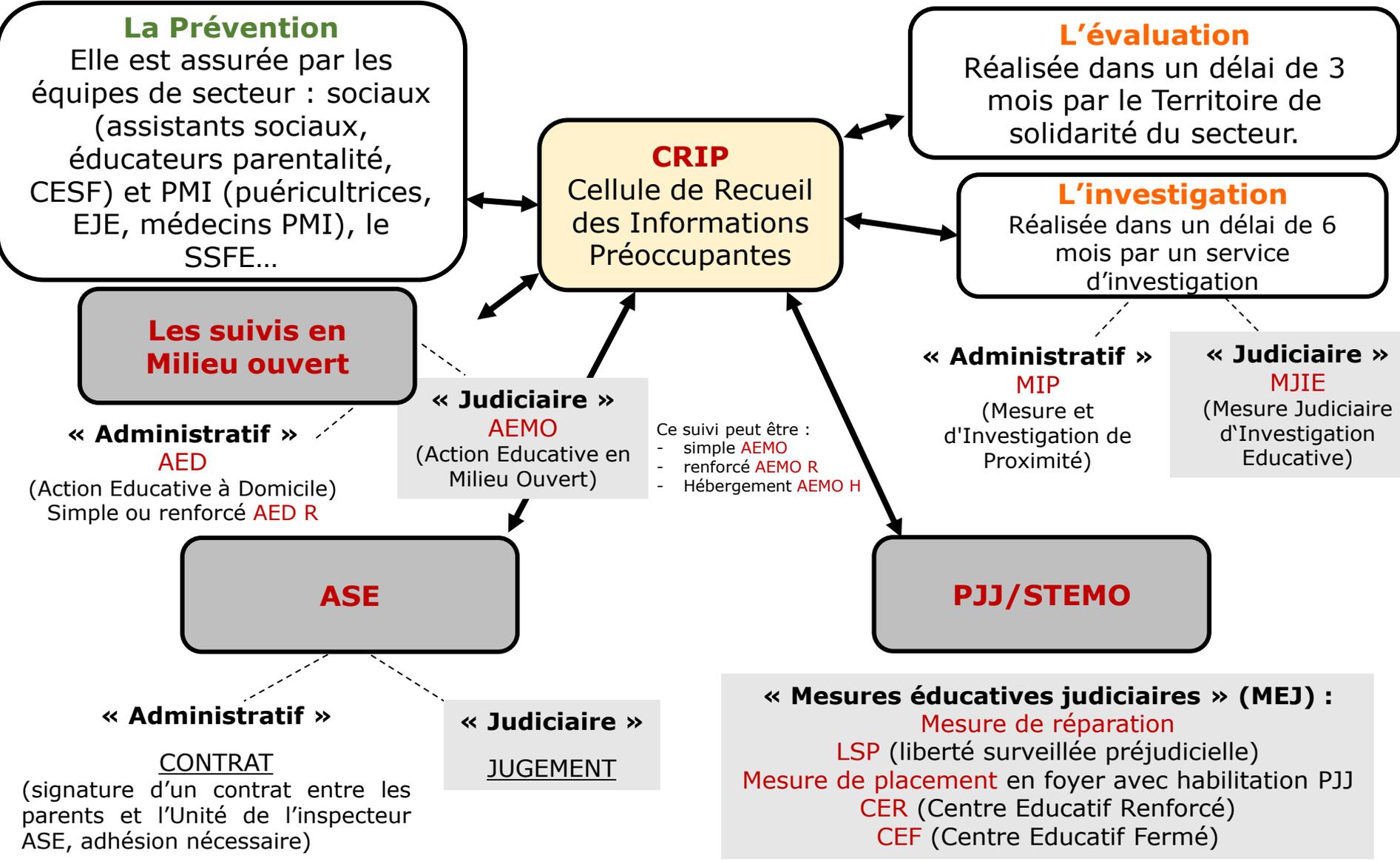
décembre 2021

ALSACE
Collectivité
européenne

La Protection de l'Enfance



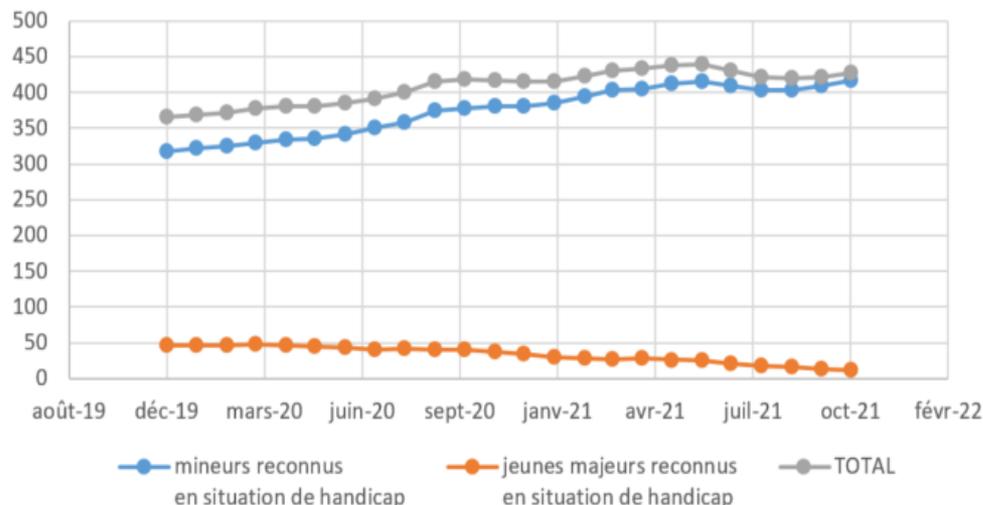
Chaque champ de compétence est différent, mais complémentaire.



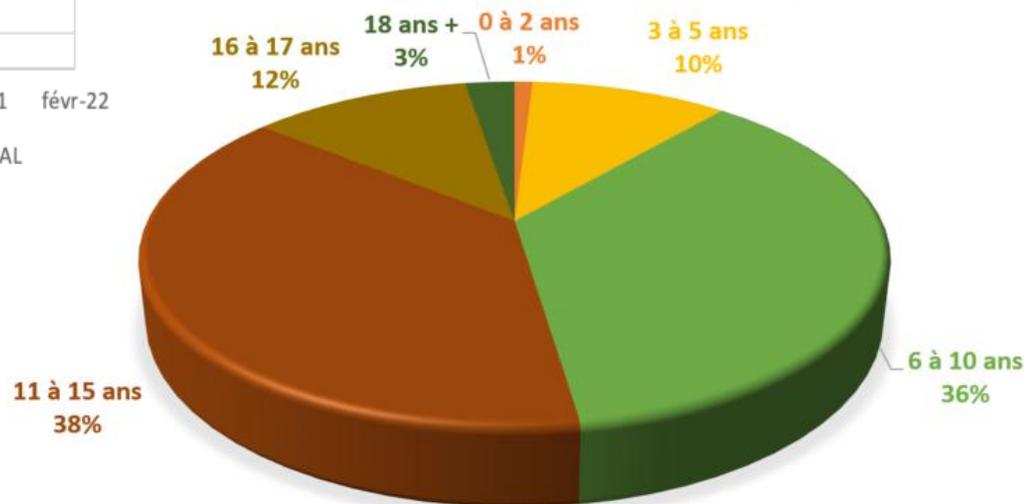
La population ASE/MDPH

Les données chiffrées et leur évolution

Au 30/11/2021 : 417 mineurs sont confiés à l'ASE et disposent d'une reconnaissance de handicap (dossier actif, droits en cours) et **11 jeunes majeurs**, soit près de 25% de la population ASE.

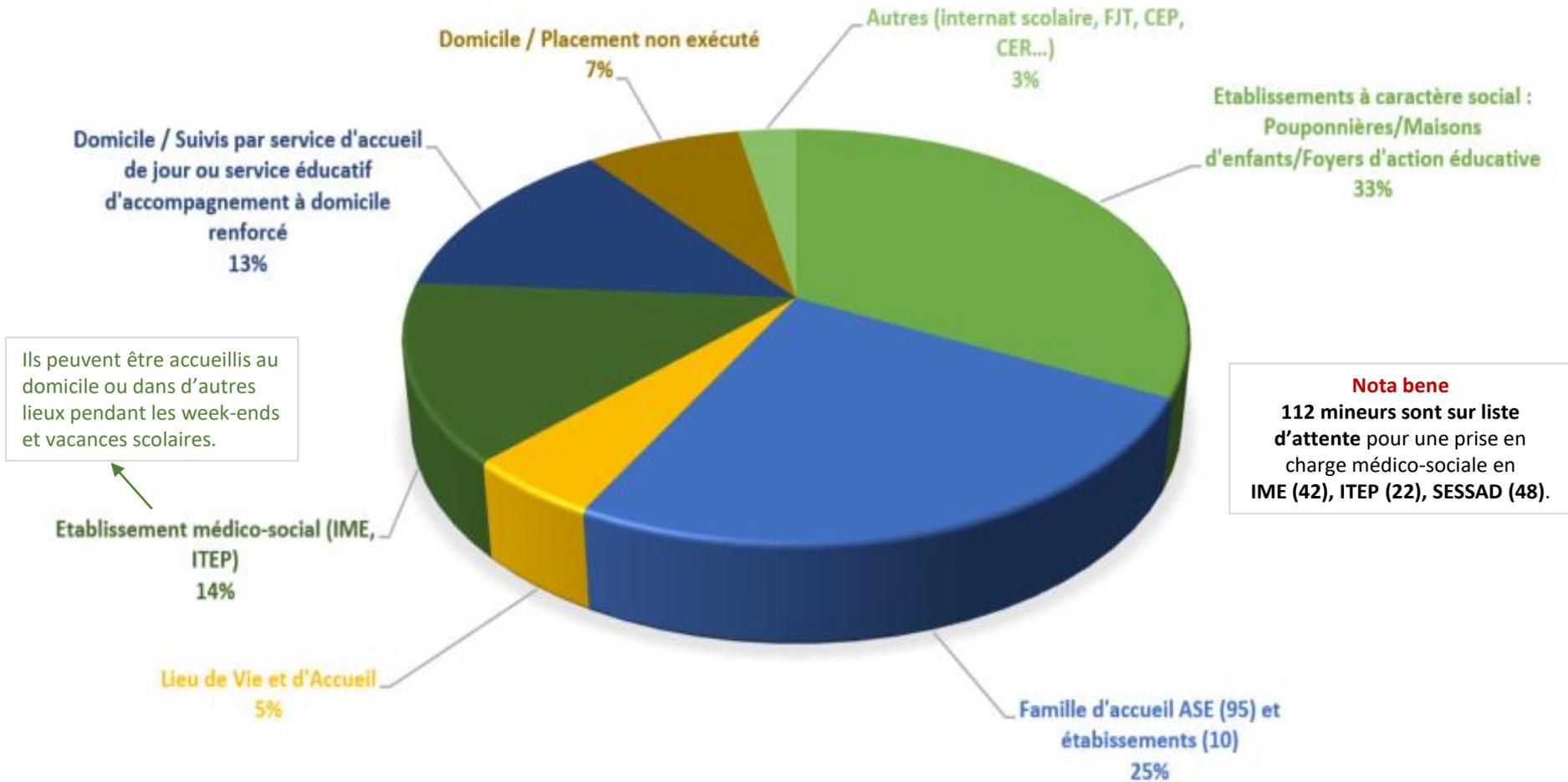


REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE



Leurs lieux de vie

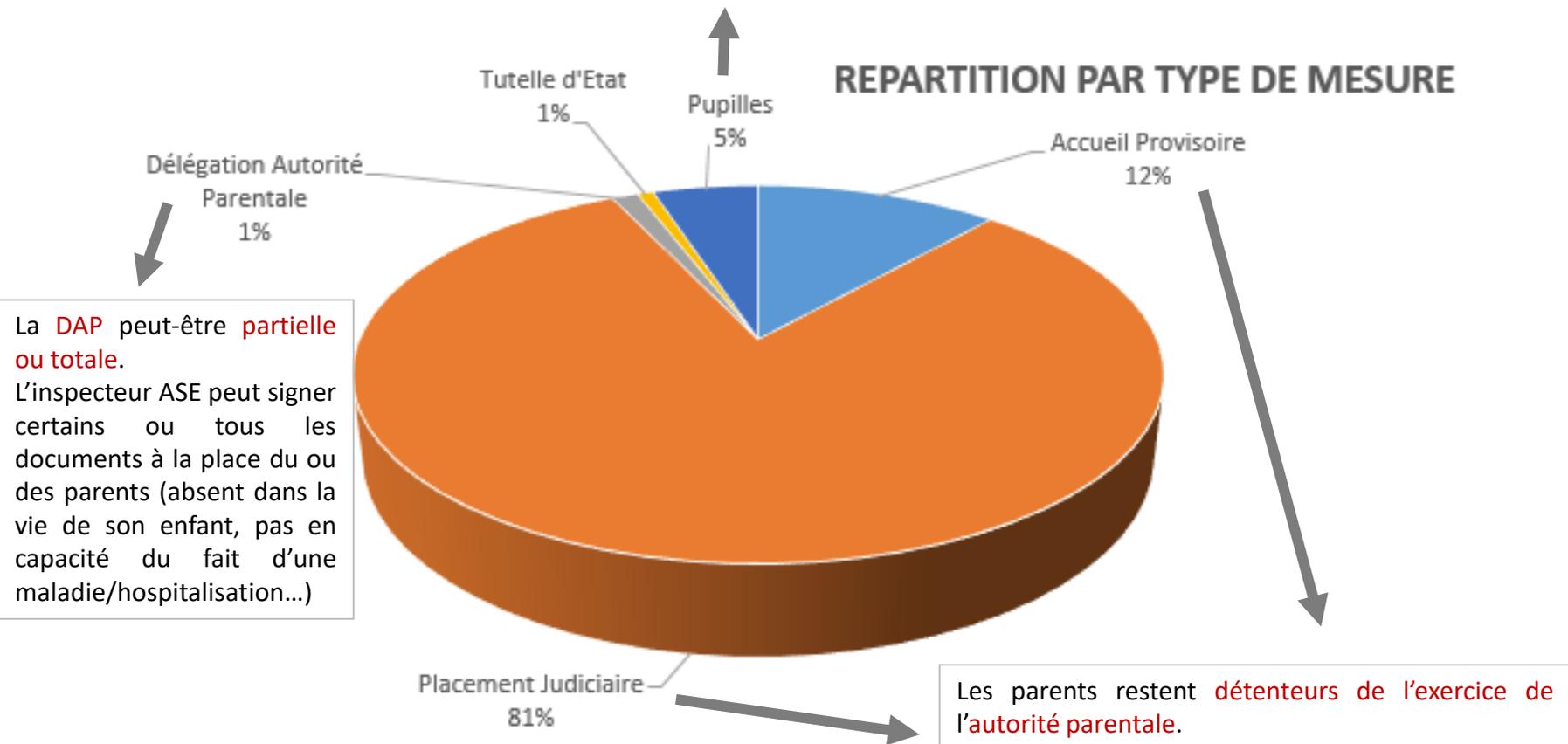
REPARTITION DES MINEURS SELON LE LIEU DE VIE, DE PLACEMENT OU DE PRISE EN CHARGE PRINCIPAL



Les différentes mesures

Ce statut est acté suite à un **délaissement parental** ou à des **faits graves**. **Les parents ne doivent plus recevoir d'informations, ils ne peuvent plus prendre de décision pour le mineur**. Le **tuteur départemental** prend les décisions pour le mineur sous statut de Pupille de l'Etat **avec le Conseil de famille** et a droit à signature par délégation du Préfet.

REPARTITION PAR TYPE DE MESURE



Thématique Handicap

Objectif : Assurer le suivi du parcours de handicap des mineurs confiés et des jeunes majeurs.

Les moyens

Djah
PHENGMUI



Sabrina
RESZKA

Nos missions respectives

Traitement des copies des notifications de décision suite à
CDAPH :

Saisie logicielle ASE

Numérisation des notifications pour classement dans le
dossier informatique du mineur

Diffusion aux différentes Unités Inspecteurs de l'ASE pour
transmission aux référents éducatifs et archivage au dossier
papier du mineur confié à l'ASE

Conseil technique aux professionnels de l'ASE
au sens large

Production et analyse de données statistiques

Coordination des actions entre partenaires :
MDPH, ESMS, IENASH et les différents services
de la direction de l'ASE

Suivi des dispositifs créés dans le cadre du
Schéma départemental de protection de l'enfance
(SDPE) et de la Stratégie nationale de prévention
et de protection de l'enfance (SNPPE)

Les projets en cours :

- Actualisation hebdomadaire de la base de données ASE-MDPH
- Suivi des situations sur liste d'attente pour une prise en charge en IME, ITEP et/ou SESSAD
- Alimentation de la rubrique « handicap » de l'espace collaboratif SHS
- Suivis en cours : Dispositif d'Appui aux Professionnels de la Protection de l'Enfance (DAPPE), Unités de vie permanentes pour les deux IME de l'association Adèle de Glaubitz depuis mai 2021
- Suivi du SVA (Séjours Vacances Adaptées) Anaëlia

La mission **S**anté, **H**andicap et **S**colarité

Florence DONNARS

Médecin ASE Sud

☎ : 03 69 06 71 80
06 26 18 35 36

✉ : florence.donnars@alsace.eu



Sabrina RESZKA

Référente Santé Handicap Scolarité
Coordinatrice administrative du Dispositif
de Remédiation Scolaire (DRS)

☎ : 03 89 30 66 60

✉ : sabrina.reszka@alsace.eu

Djah PHENGMUI

Adjointe administrative
Santé Handicap Scolarité

☎ : 03 89 30 67 58

✉ : djahsiriporn.phengmui@alsace.eu

Notre mission dispose d'une **boîte générique partagée**, n'hésitez pas à l'utiliser !

ase68.santehandicapscolarite@alsace.eu